

■ **Fondation FOBB pour la formation sociale et culturelle des travailleurs**, à Lausanne (FOSC du 20.12.2001, p. 57). La procuration d'Antonio Uberti est éteinte. La fondation est également engagée par la signature collective à deux de Gaudenz Hitz, d'Untersiggenthal, à Untersiggenthal, membre du conseil.

Journal no 6336 du 01.07.2002
(00545778 / CH-550.0.175.313-0)